

ont plutôt la mine d'en être les ministres; ils pendent tous l'épée au côté n'ayant pas le moyen de s'acheter des robes; tout ce qu'ils ont de meilleur c'est l'appétit qui ne leur manque nullement; c'est un plaisir singulier de les voir à la table de M. le général; il semble qu'ils ont observé un jeûne de cinq ou six jours et qu'ils se rassassient pour autant. Tous les plus honnêtes sont des officiers qui sont venus avec des troupes et qui se sont établis, à la vérité c'est de fort honnêtes gens et qui savent fort bien vivre; pour le reste, c'est tous banqueroutiers ou gens qui ont eu des affaires qui sont venus s'établir et en un mot presque tous gens de sac et de corde..."

Allez donc vous fier à un pareil farceur!

L'anguille, manne du pauvre colon, a fait aussi jadis les délices des provençaux, des conseillers, des nobles et des négociants.

D'Argenson raconte comment une partie de son maigre salaire provenait d'un pêche d'anguilles, dont des gens de sac lui volaient une grande partie à son détriment.(13) Sous ce gouverneur une barrique d'anguilles se vendait de 25 à 30 francs.(14) Lahontan, narquois et moqueur, croit que les conseillers de Québec seraient ravis que ces pêches fussent tous les ans forts abondantes. On disait, en effet, dans le temps, que le plus clair revenu de ces gens de robe, consistait dans leurs pêches d'anguilles.

Les seigneurs primitifs n'avaient pas toujours la chance heureuse de trouver des colons capables de payer leurs redevances seigneuriales en argent courant. De là vint la coutume unique dans les titres de concession des prestations en nature. On sait que les chapons ont joué un grand rôle dans le régime féodal du Canada, mais ce que l'on ignore généralement, c'est que les anguilles leur ont tenu compagnie d'une façon fort honorable. La seigneurie de Lauzon, par exemple, ne fut exploitée pendant au-delà de quarante ans, que pour la pêche à l'anguille: Ils sont rares les colons de Québec qui n'ont pas tendu sur le front de ce vaste domaine les longues clayes dont parle Charlevoix. Les Jésuites, pour leur part, en face même de la capitale, à un endroit qui porte le nom de *Pointe des Pères*, possédaient une pêche qui fut renommée de tout temps. A l'embouchure du Saut de la Chaudière de même qu'à l'entrée de la rivière Etchemin, on faisait des pêches en quelque sorte miraculeuses. Un jour qu'un bon Frère y allait relever ses filets, les Iroquois faillirent lui firent un mauvais parti. Tel est pris qui croit prendre.

Quand les défrichements commencèrent sur cette terre domaniale, les colons voulurent reprendre possession des grèves que les pêcheurs d'anguilles avaient jusque-là exploitées. Cette juste revendication donna naissance à un gros procès. Il fut décidé que les habitants de Québec devaient

laisser aux défricheurs le droit de pêche.. Pour se dédommager les seigneurs de Lauzon exigèrent de leurs censitaires la dixième partie de l'anguille qu'ils pouvaient prendre dans une année. Cette anguille devait être bien salée et conditionnée et le seigneur fournissait le sel et les barriques. Ce fut le plus clair revenu de la seigneurie de Lauzon pendant un siècle.

Pendant un siècle aussi, l'anguille fut comptée comme une monnaie courante. Il n'y a guère de transactions parfaites à cette époque où il ne soit pas stipulé que le paiement sera fait en anguille. Recherchée comme nourriture, mise en usage par les négociants à l'égal des monnaies de valeur, l'anguille devint un objet de commerce considérable. On en emporta même des chargements de navires aux îles d'Amérique,(15) tout comme les pêcheurs font aujourd'hui de la morue.

*
* *

Du temps des Français, on était sous l'impression que l'anguille descendait du lac Ontario.(16)

" Il y a aux environs de ce lac des marais pleins de vase de douze à quinze pieds de profondeur, écrit la Potherie: les grandes eaux les en font sortir et elles descendent vers les îles Toncata,(17) qui en sont aussi toutes bordées; elles se tiennent ensemble et font des mers grosses comme des muids: les courans du lac les entraîne insensiblement dans des rapides, et lorsqu'elles sont dans le fleuve elles se répandent de toutes parts..."

Charlevoix raconte la même légende sans cependant y ajouter autant de foi.

La pêche à l'anguille se faisait surtout depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières.(18) On pêchait sur ce parcours des quantités prodigieuses, mais il n'y avait pas d'endroit où elle était plus abondante, au dire de la Potherie, qu'au Platon, à Ste-Croix et à Lotbinière. En ces endroits un habitant pouvait en prendre quelquefois trois milliers à une marée.

Pour expliquer la grande abondance de ce poisson entre Québec et les Trois-Rivières, Hennepin et Charlevoix disent que les marsouins blancs lui donnaient la chasse au-dessous de la capitale et qu'il était obligé de rebrousser chemin.

Vers 1721, on établit deux pêches de marsouins au-dessous de Québec, l'une dans la baie St-Paul et l'autre à Kamouraska.

" Ces pêches, dit Charlevoix ont occasionné un inconvénient qui fait crier le peuple, c'est qu'elles ont beaucoup diminué celle des anguilles, laquelle est une grande ressource pour les pauvres habitants. Car les marsouins se trouvant inquiétés au-dessous de Québec, se sont retirés ailleurs et les

(13) Parkman, *Old Regime in Canada*, p. 119.

(14) Faillon, III, p. 249.

(15) La Potherie, I, 183.

(16) Ibid. Charlevoix.

(17) Près de Kingston.

(18) La Potherie, Lahontan.